

Les " JOURNALIERES "

Le 29 septembre 1817, le Directeur Général des Postes en Belgique informait le public qu'en raison d'une autorisation de S.M. le Roi des Pays-Bas, il serait introduit des " Journalières " sur toutes les routes desservies par les courriers de la poste. Dès le 1 octobre 1817, on pourrait correspondre tous les jours avec tous les endroits du Royaume où étaient établis les bureaux des Postes Royales. Par conséquent, on ne sera plus obligé, comme auparavant, d'expédier les lettres pour certains endroits à des jours déterminés. Ainsi donc, c'est le 1er octobre 1817 que le courrier a été rendu journalier. Cet effort pour accélérer les envois, a généralisé l'emploi de la marque " Après le départ ", qui était frappée pour justifier tout retard qui ne serait pas apparu par l'apposition des cachets.

Déjà en 1808 (collection L. Barker), on avait frappé la marque NA POSTTYD sur une lettre partie d'Amsterdam. Mais c'est à partir de fin 1817 que cette marque revêtit un aspect d'information pour le destinataire qui saura que sa lettre arrivée tardivement avait manqué la " Journalière ".

Cette marque a pris son essor avec la diligence et a disparu avec l'époque des chemins de fer. La fréquence des trains permettait d'attendre jusqu'au lendemain pour faire suivre le courrier.